

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1.22.57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Prononciation de la caducité du solde de deux subventions. Désaffectation des opérations.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

En raison de la non réalisation de certains projets de recherche et développement (investissements) dans leur totalité, ou réalisés à un meilleur coût, il est proposé de prononcer la caducité du solde des subventions suivantes :

- solde de 43 614,43 € sur une subvention de 97 000 € attribuée par délibération n°116 du 27 février 2015 à Aix-Marseille Université pour le compte de l'IM2NP pour le projet MULTISMART (AAP 18) qui n'a pas été réalisé dans sa totalité,
- solde de 6 628,93 € sur une subvention de 120 000 € attribuée par délibération n°43 du 22 octobre 2014 à Aix-Marseille Université pour le compte de l'IM2NP pour le développement du projet LISA qui n'a pas été réalisé dans sa totalité.

Il est demandé de prononcer la désaffectation et le désengagement des montants correspondants pour un montant total de 50 243,36 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL